



Section départementale de Seine-Saint-Denis
SNFOLC 93 – Union locale FO
Bourse du travail, 24 rue de Paris, 93100 Montreuil
Tél. / fax : 01.55.86.24.47 ou 06.82.35.15.71
Mail : snfolc93@gmail.com

Montreuil, le 10 mars 2024

**Ignorant la mobilisation massive dans notre département,
la ministre Belloubet confirme ses mesures de tri social
et refuse de répondre aux revendications du plan d'urgence 93 :**

**Inacceptable ! La ministre doit céder !
Elle ne nous laisse d'autres choix que la grève pour gagner !**

Rares ont été les moments où les collègues de notre département auront exprimé avec autant de force leur détermination à obtenir satisfaction sur leurs revendications.

Les taux de grévistes ce jeudi 7 mars ont bien souvent été supérieurs à ce qu'ils ont été en début de semaine dernière. 19 grévistes sur 23 collègues attendus au collège Jaurès-Montreuil, 40% de grévistes au lycée Brel-La Courneuve, 75% sur les trois collèges de Tremblay, et jusqu'à 100% annoncés au collège La Pléiade-Sevran !

La manifestation – massive, avec plus de 4500 personnes – s'est dirigée vers le ministère forte de ces mots d'ordre : plan d'urgence pour le 93 tout de suite ! Retrait immédiat des groupes de niveaux et du choc des savoirs ! Belloubet, remballe ton tri social !

L'assemblée départementale a réuni plus de 450 collègues, et a pris des décisions d'action pour les jours à venir, appuyées par les syndicats départementaux FSU 93, CGT Educ'action 93, SUD Education 93, FNEC-FP-FO 93 et CNT 93 avec une constance : nous ne lâcherons rien !

Les annonces du 7 mars de la ministre aggravent le tri social

Quelques heures avant cette manifestation, la ministre Mme Belloubet animait un groupe de travail avec les syndicats nationaux représentatifs pour rendre ses arbitrages concernant les « groupes de niveau ». Si le terme « niveau » semble promis à disparaître des textes réglementaires qui seront présentés au prochain CSE du 14 mars, **la ministre n'a en rien renoncé à son projet de tri social.**

Dans le journal « Le Monde », elle explique ainsi : « **Je demande aux enseignants de travailler avec leurs élèves en groupes tout au long de l'année scolaire, en prenant en compte leur niveau et leurs difficultés dans telle ou telle modalité d'apprentissage** », rajoutant « *peu importe le nom qu'on donne à ces groupes* ».

Le 8 mars, le premier ministre Attal persiste et signe : « **à partir de la rentrée prochaine, en français et en mathématiques, en sixième et en cinquième dans un premier temps, les élèves seront dans des groupes de niveau avec des élèves de même niveau** ».

Et en toute cohérence, les documents préparatoires au CSA départemental prévu le 13 mars annoncent la création de 20 postes de maths et de 20 postes de lettres modernes (ainsi que la suppression de 8 nouveaux postes de technologie après la saignée de l'an dernier) pour mettre concrètement en place ces groupes de niveau dans les collèges de notre département

La seule nouveauté annoncée par la ministre est la possibilité laissée aux chefs d'établissement « *de voir à quels moments dans l'année il faut rassembler les élèves en classe entière, afin de réexaminer la composition des groupes dans ces deux matières fondamentales* ».

En clair, que doit-on comprendre ?

- Que dès la rentrée de septembre 2024, des groupes de niveau seront organisés dans les collèges, avec effectifs réduits pour les élèves les plus en difficulté.
- Que donc tous ces groupes auront des horaires alignés pour permettre, quand le principal le décidera et s'il le décide, de réunir ces groupes dans les classes.
- Que les progressions pédagogiques de ces groupes devront être strictement les mêmes pour que ces regroupements en classe aient du sens : c'est la remise en cause de notre liberté pédagogique !
- Qu'un élève en difficulté et « pris à part » (pour reprendre les termes de la ministre Belloubet) pourrait faire des allers-retours entre son groupe avec un professeur et sa classe avec un autre professeur, allers-retours qui ne manqueront pas de le déstabiliser davantage.

Les ministres M Attal et Mme Belloubet confirment donc leur volonté d'instrumentaliser les enseignants et les « tests de positionnement » pour instaurer le tri social dans nos collèges.

Tri social qui se poursuivra via l'instauration des classes de « prépa-lycée », qui regrouperont tous les élèves n'ayant pas eu le brevet et invités à « découvrir le monde professionnel » ou à céder aux sirènes de l'armée via le SNU.

Ni maintenant ni jamais nous n'accepterons ce tri social ! Les propos de la ministre sonnent comme une provocation, à l'heure où la grève est majoritaire dans notre département !

A l'issue de l'assemblée départementale du 7 mars, les syndicats départementaux dont le SNFOLC 93 appellent « *à poursuivre et amplifier la grève reconductible partout où c'est possible* », **et fixent la prochaine « journée massive de grève et de manifestation en direction de la DSDEN et de la Préfecture » le jeudi 14 mars.** Des manifestations convergentes sont prévues, partant de 3 villes (12h la Courneuve, place du 8 mai 1945 ; 12h Aulnay, gare RER ; 10h Montreuil, place Jaurès ; 11h Bagnolet, rue des Rigondes ; 11h30 Romainville, croisement rue Louise Michel/rue de la République ; 12h30 Noisy-le-Sec, gare RER), pour un rendez-vous commun à la DSDEN entre 13h et 14h

Le SNFOLC 93 invite tous les collègues à se réunir dans leurs collèges et lycées, dès le début de la semaine, pour analyser le contenu des déclarations de la ministre, pour réaffirmer toutes les revendications, pour décider de tous les moyens d'action susceptibles de renforcer le mouvement de grève et de mobilisation engagé depuis le 26 février, **pour décider de rejoindre massivement la grève et les manifestations en direction de la DSDEN 93 et de la Préfecture du 14 mars.**

Plus que jamais, il y a urgence :

- **Retrait pur et simple des groupes de niveau et de l'ensemble du choc des savoirs !**
- **Satisfaction de toutes les revendications d'établissement intégrées dans le plan d'urgence 93 en matière de postes, de bâtis, d'effectifs allégés dans les classes, etc. !**
- **Non à l'utilisation de l'école publique pour généraliser le SNU !**